



FR

ASSEMBLEE GENERALE
64^{ème} session
Rome, 18 juin 2009

UNIDROIT 2009
A.G. (64) 1
Original: anglais
Mai 2009

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport de la 88^{ème} session du Conseil de Direction (Rome, 20-23 avril 2009) et perspectives pour l'année 2009
3. Recommandations du Conseil de Direction sur le Programme de travail triennal de l'Organisation (2009-2011)
 - a) Proposition d'élaboration d'une Convention sur la compensation des instruments financiers
 - b) Etude en vue d'un projet législatif international sur le classement (contractuel) des contreparties
 - c) Principes et règles susceptibles d'accroître les transactions sur les marchés financiers
 - d) Travaux futurs éventuels sur la responsabilité civile pour les services satellitaires
 - e) Proposition d'élaboration d'une Loi modèle sur la protection des biens culturels
 - f) Travaux futurs éventuels dans le domaine du droit privé et développement
4. Consultations sur le système de roulement de la présidence de l'Assemblée Générale
5. Date et lieu de la 65^{ème} session de l'Assemblée Générale
6. Divers

ANNOTATIONS

Ordre du jour No. 2 – Rapport de la 88^{ème} session du Conseil de Direction (Rome, 20-23 avril 2009) et perspectives pour l'année 2009

1. Le Secrétariat présentera les conclusions de la 88^{ème} session du Conseil de Direction (Rome, 20-23 avril 2009), qui touchent en particulier aux rapports avec les Etats membres et aux fonctions de l'Assemblée Générale. Le Secrétariat exposera en outre les travaux qu'il réalisera d'ici la fin de l'année 2009 sur les principaux projets en cours compte tenu des orientations indiquées par le Conseil de Direction.

Ordre du jour No. 3 – Recommandations du Conseil de Direction sur le Programme de travail triennal de l'Organisation (2009-2011) (C.D. (88) 7)

2. Lors de sa 63^{ème} session (Rome, 11 décembre 2008), l'Assemblée Générale a approuvé les recommandations faites par le Conseil de Direction à sa 87^{ème} session (Rome, 21-23 avril 2008) concernant le Programme de travail pour la période triennale 2009-2011 et a accordé la priorité la plus élevée aux travaux portant sur la "finalisation du projet de Convention sur les titres intermédiés, des nouveaux Chapitres des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international et du Protocole spatial à la Convention du Cap". L'Assemblée Générale a en outre décidé de "reconsidérer le Programme de travail triennal lors de sa prochaine session, compte tenu des recommandations que le prochain Conseil de Direction et le Secrétaire Général pourraient alors lui soumettre" (UNIDROIT 2008 – A.G. (63) 10, para. 31).

3. Lors de sa 88^{ème} session, le Conseil de Direction a pris en considération diverses propositions concernant le Programme de travail triennal et a présenté des recommandations spécifiques à l'Assemblée Générale. Celle-ci devra prendre en considération ces recommandations en vue de l'adoption du Programme de travail triennal lors de sa 65^{ème} session qui se tiendra au cours du dernier trimestre 2009. Afin de faciliter le processus de consultation interne que les Etats membres suivront pour préparer l'adoption du Programme de travail triennal, le Secrétariat fournira, lors de la 64^{ème} session de l'Assemblée Générale, des informations complémentaires sur les différents sujets que le Conseil de Direction propose d'inclure au Programme de travail triennal d'UNIDROIT et présentera également les recommandations soumises par le Conseil à l'Assemblée Générale.

Ordre du jour No. 4 - Consultations sur le système de roulement pour la présidence de l'Assemblée Générale

4. Selon une pratique bien établie, la présidence annuelle de l'Assemblée Générale est assurée selon un système de roulement entre les groupes régionaux représentés à UNIDROIT. S.E. l'Ambassadeur Tasmin Aslam (Pakistan), représentant le groupe de la région Asie-Pacifique, préside actuellement l'Assemblée Générale d'UNIDROIT. L'Ambassadeur Aslam a été élu lors de la 63^{ème} session de l'Assemblée Générale.

Ordre du jour No. 5 – Date et lieu de la 65^{ème} session de l'Assemblée Générale

5. L'Assemblée Générale se tenant traditionnellement durant le dernier trimestre de l'année, l'Assemblée Générale pourrait envisager de tenir sa 65^{ème} session le 2 décembre 2009.